

ROUGE INTENSE

DI

LE MAGAZINE FGTB POUR LA COIFFURE,
LES SOINS DE BEAUTÉ ET LE FITNESS

FGTB

Coiffure, fitness et soins de beauté

Ensemble, on est plus forts

EDITION 07 | HIVER 2020

**DIY
SHAMPOO
BAR**

Les coiffeurs
utilisent de
plus en plus
de produits
naturels

19

6

**Comment
notre secteur
fait-il face au
coronavirus ?**

DOSSIER COVID-19

15

14 EUROS : ÇA
CHANGE TOUT ?

Fight for 14 €

**N'OUBLIEZ PAS
VOTRE PRIME
DE FIN D'ANNÉE**

Un petit extra pour la fin d'année

5

**ÉLECTIONS
SOCIALES
2020**

Défendre vos droits

16

**UNE JOURNÉE
DANS LA VIE DE, ...**

Sébastien Carboni,
Service Social de la
Centrale Générale Liège

21



edito

VIVEMENT 2021 !

HABITUELLEMENT, POUR LE SECTEUR DE LA COIFFURE, DES SOINS DE BEAUTÉ ET DU FITNESS, FIN D'ANNÉE RIME AVEC STRESS, STRASS ET PAILLETES, ... MAIS ÇA, C'ÉTAIT AVANT. AU MOMENT OÙ NOUS BOUCLONS CES LIGNES, LES PERSPECTIVES NE SONT PAS BONNES POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. UNE SEULE CHOSE EST PRATIQUEMENT ACQUISE : RIEN NE SE PASSERA COMME AVANT, ...

La deuxième fermeture du secteur est certainement un gros coup dur dont vous vous seriez bien passés et nous aussi. Mais soit, c'est le prix à payer pour sauver des vies et ça reste le plus important.

Donc, 2020 aura été une année pourrie, ... Faisons en sorte que 2021 soit l'année d'un nouveau départ. Comment ? **En tirant les enseignements qui s'imposent.**

Et le premier est certainement l'importance **d'une sécurité sociale forte**. En Belgique nous pouvons nous réjouir d'avoir un bon modèle, nous devons plus que jamais refuser les attaques incessantes que nous avons connues ces dernières années. Avec cette crise, nous avons vu à quel point une sécurité sociale forte est un filet de sécurité qui bénéficie à tout le monde. Or, elle a déjà été trop attaquée comme on a pu le voir dans les soins de santé par exemple. Plus que jamais, nous devons renforcer notre sécurité sociale.

Le deuxième enseignement porte sur les revenus des travailleurs. Cette crise sanitaire a montré combien il est difficile de survivre quand des revenus trop faibles sont amputés en

raison du chômage temporaire par exemple. **Un revenu digne, c'est une nécessité** et ça commence par un salaire horaire minimum à 14 euros. On est encore loin du compte en Belgique où le revenu minimum est sous la barre des 10 euros, mais avec la FGTB, nous comptons bien faire bouger les choses. Et ça commence tout de suite, avec les négociations du prochain accord interprofessionnel (AIP). Nous nous battons pour que le salaire minimum augmente de façon substantielle et non pas de quelques miettes, comme à l'accoutumée.

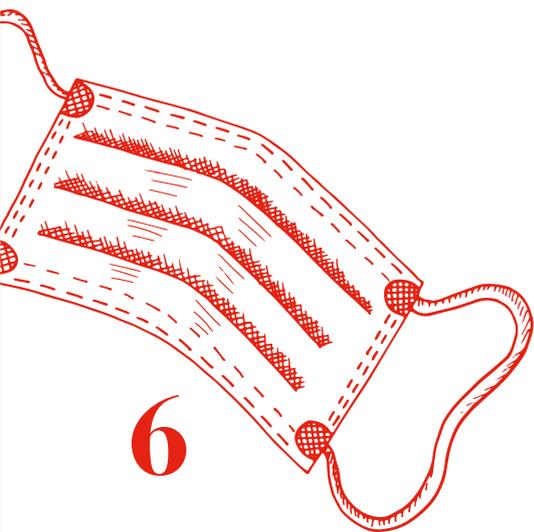
La crise laissera des traces, c'est inévitable. Mais ce que nous refusons à tout prix, c'est que l'addition soit une fois de plus présentée aux travailleurs. Le gouvernement doit faire preuve de courage, prendre l'argent là où il se trouve pour renforcer notre sécurité sociale, améliorer les soins de santé et garantir un revenu digne à tous.

C'est plus qu'un vœu pour la nouvelle année, c'est notre priorité absolue. Et avec vous à nos côtés, nous y arriverons !

Werner Van Heetvelde,
Président de la Centrale Générale - FGTB

S

sommaire



Un petit extra pour la fin d'année	4
Comment notre secteur fait-il face au coronavirus ?	6
Questions fréquentes à propos du coronavirus	10
Les métiers artistiques ont besoin de challenges	12
Fight for 14 €	15
Ils défendent vos droits	16
Shampooing 100 % maison ?	19
Un jour dans la vie de, ...	21
Quatre décennies au service du bien-être : retour vers le futur avec Luc Deweer	22



salaire

Un petit extra pour la fin d'année

— EN DÉCEMBRE, ON RANGE LES BASKETS POUR ENFILER DES CHAUSSURES HABILLÉES, ET ON REMPLACE LES PLATS BASIQUES PAR DES PLATS FESTIFS ACCOMPAGNÉS DE CHAMPAGNE. UN PETIT COUP DE POUCE FINANCIER EST DONC LE BIENVENU ! OR, C'EST JUSTEMENT À CELA QUE SERT LA PRIME DE FIN D'ANNÉE.





salaire

Tous les travailleurs actifs dans le secteur de la coiffure, du fitness et des soins de beauté (CP 314) ont droit à la prime de fin d'année. Celle-ci s'élève à 9,5 % du salaire brut annuel appliqué durant la période de référence allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020. Cela revient au salaire d'un mois complet.

Mais attention : pour en bénéficier, vous devez effectuer quelques démarches. Début décembre, vous recevez un formulaire du Fonds de sécurité d'existence. Ce document reprend des informations concernant le salaire brut appliqué pendant la période de référence, le nombre de jours durant lesquels vous avez travaillé, le montant net de votre prime, le numéro de compte sur lequel la prime doit être versée, etc. Vous recevez aussi un formulaire pour votre prime syndicale. Vous devez compléter les deux formulaires et les remettre au plus vite dans l'une des régionales de la FGTB. Si nous ne recevons pas vos formulaires dûment complétés, nous ne pouvons pas vous verser vos primes. **Faites donc le nécessaire au plus vite**, car vous avez droit à cette prime !

Besoin d'un coup de main pour remplir le document ?
Rendez-vous dans l'un des bureaux FGTB près de chez vous. accg.be/fr/sections



VOS JOURS DE VACANCES MALHEUREUSEMENT PAS REPORTABLES

Quels sont les deux secteurs dans lesquels les travailleurs ont actuellement le plus de jours de congé non pris ?

Le secteur de la construction et, ... oui, celui de la coiffure, du fitness et des soins de beauté.

Mais comme les métiers de contact restent fermés jusqu'en janvier 2021 au moins, il n'est malheureusement pas permis de reporter vos jours de congés légaux à l'année suivante.

Est-il possible, si votre patron est d'accord, de quand même reporter vos jours de congés payés à l'année suivante ? Non, et même s'il accepte de le faire. Vous êtes obligés de prendre vos jours de congés légaux encore cette année. Et s'il vous reste des jours de congés payés ? L'ONEM les déduira de votre allocation de chômage.

Et pour les jours de congés non légaux : vacances extralégales, jours d'ancienneté ou jours de congés supplémentaires liés à votre âge ? Ceux-là peuvent être reportés à l'année suivante.

LE CORONAVIRUS NE CHANGE RIEN À VOTRE PRIME

Vous avez été provisoirement au chômage à cause de la crise du coronavirus ?

Pas d'inquiétude : cela ne change rien à votre prime de fin d'année. Les syndicats se sont battus pour que la période de chômage temporaire soit prise en compte dans le calcul de votre prime de fin d'année.

Comment notre secteur fait-il face au coronavirus ?



— QUELLE ANNÉE POUR LES SALONS DE COIFFURE, LES CENTRES DE FITNESS ET LES SALONS DE BEAUTÉ. LE CORONAVIRUS A BOULEVERSÉ LE FONCTIONNEMENT DE TOUT LE SECTEUR. BIEN QUE NOUS EN SOYONS DÉJÀ AU 2ÈME CONFINEMENT, ... AU MOMENT D'ÉCRIRE CET ARTICLE, NOUS AIMERIONS REVENIR SUR LA FAÇON DONT VOUS AVEZ VÉCU LA CRISE JUSQU'À PRÉSENT.



dossier covid-19



© Bart Temmerman photographie

Voilà près de 15 ans que Ruby Lauwaert, 33 ans, est coiffeuse. Ces derniers mois, il y a eu beaucoup de jurons mais aussi de rires dans le salon de coiffure de Zele où elle travaille actuellement.

Qu'a fait ton employeur pour vous protéger, tes collègues et toi, contre le coronavirus ?

Ruby : « Chacun de nous a reçu 3 masques, des tabliers en plastique et une visière pour protéger totalement le visage. Mais la visière, nous l'avons mise de côté après environ trois semaines d'utilisation : elle gênait beaucoup trop notre vue lorsqu'on coupait les cheveux. Nous avons laissé de l'espace entre chaque poste de coiffage. Au début, nous avons même délimité les zones avec du ruban adhésif rouge pour éviter que les clients qui se connaissent s'asseyent trop près les uns des autres. Il y avait des cloisons de séparation en plastique entre les bacs de lavage et du gel désinfectant pour les mains un peu partout. Après chaque client, nous désinfectons le matériel, et nous lavions les blouses et les essuies à 60 °C. Chaque jour, nous faisons ainsi tourner 2 à 3 machines bien remplies. »

Comment les clients ont-ils réagi ?

Ruby : « Parfois, nous devons être sévères. Il nous est arrivé d'accueillir de nouveaux clients qui, après le premier confinement, n'avaient pas pu tout de suite aller chez leur coiffeur habituel. Certains de ces nouveaux clients ne voulaient pas porter de masque, prétextant que leur précédent coiffeur ne l'imposait pas. D'autres clients retiraient leur masque une fois à la caisse parce qu'ils voulaient payer avec Payconiq et que pour cela, ils devaient d'abord déverrouiller leur GSM grâce à la reconnaissance faciale (*rire*). Heureusement, il y avait aussi un panneau en plexiglas à la caisse. D'ailleurs, nous avons plusieurs fois ri lors de paiements avec Payconiq : certains clients orientaient leur écran de smartphone vers le code Payconiq au lieu de pointer dessus avec l'objectif de leur appareil photo. Ils ne comprenaient pas pourquoi ça ne marchait pas. »

Quel a été ton quotidien ces derniers mois ? Comment as-tu vécu tout cela ?

Ruby : « Lorsque le salon de coiffure a rouvert en mai, j'étais convaincue que je serais la première à ramener le coronavirus chez moi. Depuis, je suis bel et bien en quarantaine, mais parce que mon mari a été testé positif. Lorsque j'ai accueilli mon premier client le lundi 18 mai, entièrement couverte de plastique et avec une visière masquant tout mon visage, je me suis demandé si ce serait ainsi pendant des mois. Au début, je parvenais aussi difficilement à respirer et le port du masque me donnait mal à la tête. Mais heureusement, c'est passé. Nous comprenons par contre que cela reste compliqué pour les clients. Surtout quand il

s'agit des codes pour les colorations. « La couleur 12-12 ? » « Non, 12-21. » (*rire*). Ce n'est pas drôle non plus pour les clients : ils doivent porter un masque et ne reçoivent plus de tasse de café. En plus, nous sommes constamment en train de tout désinfecter, ce qui pourrait laisser croire qu'on les déteste. Mais finalement, nous nous sommes tous vite habitués. »

**RUBY
LAUWAERT,
COIFFEUSE**

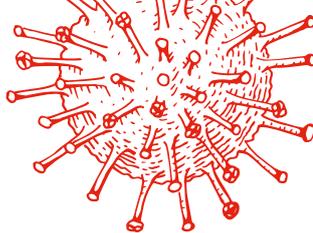
**« J'ÉTAIS
CONVAINCUE QUE
JE RAMÈNERAIS
LE CORONAVIRUS
CHEZ MOI. »**

Depuis le 2 novembre, les salons de coiffure sont de nouveau fermés, ...

Ruby : « En effet. Nous étions très déçus de devoir fermer à nouveau alors que nous avions tant veillé à la sécurité. En plus, les fêtes de fin d'année approchent. Tout le monde veut être à son avantage. Nous espérons encore pouvoir rouvrir à la mi-décembre et ravir nos clients avec une belle coupe festive. »



dossier covid-19



UN LANCEMENT D'ACTIVITÉ QUI TOMBE À L'EAU

À 24 ans, Chloé a lancé depuis bientôt 3 ans son activité d'esthéticienne.

Chloé : « J'ai ouvert mon institut dans les bâtiments de l'OTAN. Et je travaille aussi dans un autre institut à Woluwe-Saint-Lambert où je loue un espace ongles. »

Comment avez-vous vécu cette crise du coronavirus ?

Chloé : « Quand on a parlé de confinement en mars, c'était le stress. J'ai tout fait pour prendre en charge un maximum de clients. Puis, nous avons dû fermer du jour au lendemain, avec beaucoup de questions : comment allons-nous nous en sortir ? Avec quelles aides ? Et quid des clientes qui ont besoin de nous et qu'on abandonnait par la force des choses ? »

Comment s'est passée la réouverture après le premier confinement ?

Chloé : « Lorsque la réouverture a été annoncée, j'ai mis en place des mesures de sécurité strictes : plastique sur les tables, plexi, masques, désinfection systématique de tous les points de contact, ... J'ai aussi profité de l'été pour préparer le démarrage d'une nouvelle activité d'extension de cils. Avec à la clé un investissement important en matériel et un lancement prévu pour les fêtes de fin d'année, donc en novembre et en décembre. Et tout tombe à l'eau avec ce nouveau confinement qui suscite beaucoup d'incompréhension : on a l'impression que nos instituts sont beaucoup plus sûrs que d'autres endroits pourtant toujours accessibles. »

UNE REPRISE SEREINE À LA FERME DU BIEN-ÊTRE

1er juillet 2020 : c'est l'heure du premier déconfinement pour la Ferme du Bien-Être à Froyennes. Et comme l'explique Vincent Fontaine, tout a été prévu pour la sécurité de son équipe et des visiteurs.

Vincent : « Notre centre de bien-être dispose de 3 spas privés et propose une large gamme de soins : massages, soins du corps, soins de visage, ... Notre équipe, c'est une vingtaine de personnes pour gérer les soins, mais aussi pour l'entretien et le nettoyage. Pour que tout le monde puisse reprendre l'esprit tranquille, nous avons établi des protocoles stricts de sécurité pendant le confinement. »

Comment s'est passée la réouverture après le premier confinement ?

Vincent : « Nous avons par exemple identifié tous les points de contact potentiels : poignées de porte, vestiaire où le client se change, ... Nous avons aussi réexaminé soigneusement l'efficacité de chacun des produits de nettoyage et

de désinfection que nous utilisons déjà. Nous avons réécrit des procédures sous forme de check-lists claires. Quel produit faut-il utiliser à quel endroit ? Avec quelle protection ? Le port du masque chirurgical et des gants est par exemple de rigueur pour le nettoyage. De même, nous avons équipé nos esthéticiennes de masques FFP2 pour les soins du visage. Et bien entendu, nous avons aussi imposé des mesures strictes pour nos clients : masque, nettoyage des mains, ... Tout cela a rassuré l'équipe et a permis à chacun de reprendre sereinement. »

Et comment aborder ce second confinement de novembre qui frappe une fois encore le secteur ?

Pour Vincent Fontaine, pas question de se décourager ni de baisser les bras, que du contraire. « Nous nous concentrons déjà sur le redémarrage. Pour que tout soit parfait, nous sommes en train de rénover un hammam. Nous sommes aussi en pleine remise à jour de notre site web, avec pour objectif de faciliter la vente en ligne, notamment celle de chèques-cadeaux personnalisables et de produits cosmétiques », conclut Vincent Fontaine.

**VINCENT FONTAINE,
MANAGER DE LA
FERME DU BIEN-ÊTRE**

« NOUS AVONS IMPOSÉ DES MESURES STRICTES POUR NOS CLIENTS. »

DES MESURES STRICTES ET DE L'INCOMPRÉHENSION

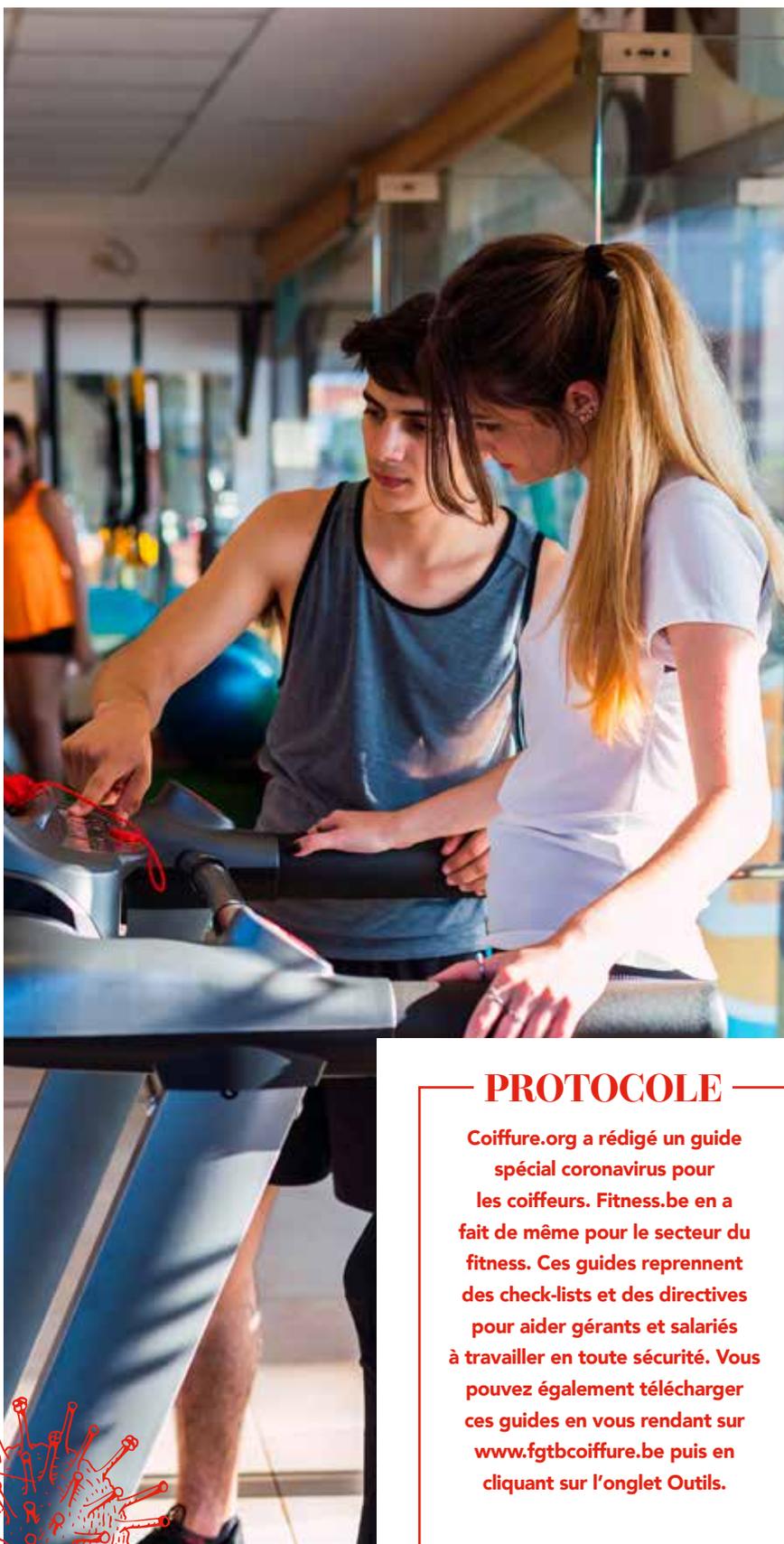
**Le secteur du fitness a été touché
de plein fouet par le Covid-19.**

**Mounia, Manager du
Basic-Fit Arts-Loi à Bruxelles,
nous parle de son vécu.**

Mounia : « Lors de la première vague, les clubs de fitness ont été parmi les premiers à fermer et les derniers à rouvrir, ... La nouvelle fermeture suite à cette deuxième vague ne nous a donc pas surpris. Mais c'est un coup dur qui suscite de l'incompréhension vu toutes les mesures de protection déjà mises en place. Et pour les travailleurs, le chômage technique implique une perte importante de revenus. »

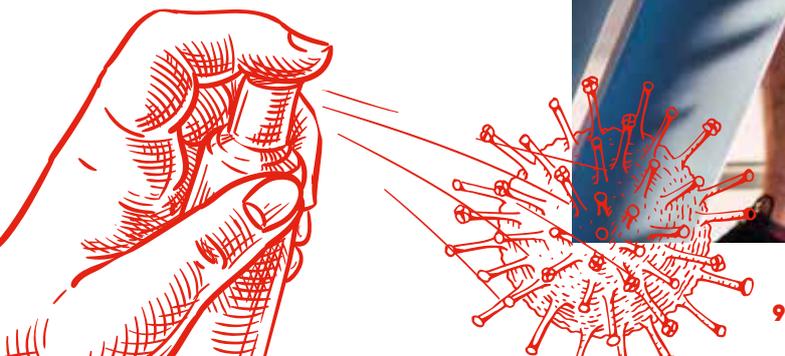
**Comment s'est passée la réouverture
après le premier confinement ?**

Mounia : « Positivement : notre employeur avait fait appel à une société externe de nettoyage pour que nos installations soient parfaitement désinfectées avant la reprise. Pour limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur place, un système très efficace de réservation en ligne a été lancé. Le port du masque lors des déplacements entre machines a été imposé. Une machine sur deux a été condamnée, avec aussi du marquage au sol dans certaines zones pour imposer naturellement la distanciation sociale. Également nous avons reçu le bon matériel pour travailler en sécurité : masques, visières, désinfectant. »



PROTOCOLE

Coiffure.org a rédigé un guide spécial coronavirus pour les coiffeurs. Fitness.be en a fait de même pour le secteur du fitness. Ces guides reprennent des check-lists et des directives pour aider gérants et salariés à travailler en toute sécurité. Vous pouvez également télécharger ces guides en vous rendant sur www.fgtbcoiffure.be puis en cliquant sur l'onglet Outils.



QUESTIONS FRÉQUENTES

ENTRE LE 13 MARS ET LE 30 SEPTEMBRE, NOUS AVONS REÇU 145 APPELS VIA WHATSAPP ET RÉPONDU À 958 MESSAGES PRIVÉS SUR FACEBOOK À PROPOS DU CORONAVIRUS. VOICI LA RÉPONSE AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES.

Comment puis-je obtenir mon allocation de chômage temporaire ?

Vous pouvez télécharger le formulaire « C3.2-Travailleur-Corona » sur le site Internet de l'ONEM. Complétez ce document, puis renvoyez-le à la FGTB.

Puis-je encore exercer mon activité à titre complémentaire si je suis au chômage temporaire ?

Oui, sous certaines conditions. Vous conservez le droit à votre allocation de chômage temporaire si vous étiez déjà indépendant(e) à titre complémentaire depuis au moins 3 mois avant de demander l'allocation de chômage temporaire. Notez qu'au moment d'introduire votre demande d'allocation, vous devez indiquer votre activité à titre complémentaire. Vous devez compléter une carte de contrôle et vous ne pouvez pas exercer votre activité à titre

complémentaire entre 7h et 18h les jours où vous auriez dû, en temps normal, travailler chez votre patron. Attention ! Si vous travaillez trop d'heures ou gagnez trop d'argent, l'ONEM peut supprimer votre allocation. Pour y voir clair et être sûr(e) de ce que vous faites, contactez l'ONEM.

Puis-je de nouveau proposer une boisson à mes clients ?

Non, malheureusement.

La crise du coronavirus a-t-elle un impact sur ma prime de fin d'année ou mon droit à des vacances en 2021 ?

Non, votre chômage temporaire est assimilé à vos jours de travail « normaux ». Vous recevrez donc la même prime de fin d'année et le même nombre de jours de vacances que d'habitude.

**VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?
OU VOUS SOUHAITEZ ENVOYER UNE DEMANDE ?
CONSULTEZ LE SITE [HTTPS://CORONA.ACCG.BE](https://corona.accg.be).**



QUE FAIRE APRÈS LE CONFINEMENT ?

LORSQUE NOTRE SECTEUR SERA AUTORISÉ À ROUVRIER SES PORTES, DE NOUVELLES MESURES DEVRONT ÊTRE PRISES. NOUS NE SAVONS PAS ENCORE EXACTEMENT LESQUELLES, MAIS VOUS POUVEZ CERTAINEMENT POSER LES CONDITIONS SUIVANTES À VOS CLIENTS.



Un peu trop tôt ?
Patientez dehors.



Port du masque et
mains désinfectées ?



Carte bancaire pour
payer sans contact ?

Expliquez à vos clients ce que vous faites pour les protéger :

- 1** Nous aérons en permanence nos locaux.
- 2** Nous portons un masque et des gants.
- 3** Nous désinfectons notre matériel et nos appareils après chaque client.



Les métiers artistiques ont besoin de challenges

— INGRID DE WOLF,
DIRECTRICE DE L'ASBL COACH,
VEILLE DEPUIS DÉJÀ 14 ANS
À CE QUE LES COIFFEURS
ET LES SPÉCIALISTES DE
LA BEAUTÉ SUIVENT LES
DERNIÈRES TENDANCES.
COACH BELGIUM NE S'EST
PAS NON PLUS TOURNÉ LES
POUCES DURANT LA CRISE
DU CORONAVIRUS. L'ASBL
A TRAVAILLÉ D'ARRACHE-
PIED À UNE NOUVELLE OFFRE
ET PROPOSE MÊME UN
QUATRIÈME MARATHON DE
LA FORMATION !



formations



INGRID DE WOLF,
DIRECTRICE DE L'ASBL COACH

QU'Y AURA-T-IL AU PROGRAMME ENTRE JANVIER ET JUIN ?

Ingrid : « Notre partenaire coiffure.org a eu beaucoup d'inspiration concernant les dernières tendances capillaires. Vous pourrez bientôt apprendre tout cela chez nous. En parallèle, nous proposons nos cours habituels, à trois niveaux (basique, intermédiaire et avancé). Pour les étudiants qui font un apprentissage, nous lançons aussi Start To Cut : une formation de deux jours chez Coach. Cela leur permet d'apprendre de façon structurée, en parallèle à ce qu'ils voient sur le terrain. Malgré le coronavirus, nous avons également reçu de nombreuses inscriptions pour Coach4Students (année académique 2021), notre offre pour les écoles. »

YA-T-IL AUSSI UNE OFFRE DE FORMATION EN LIGNE ?

Ingrid : « Bien sûr : notre célèbre marathon de la formation, qui se déroule 100 % en ligne ! Durant une journée, des coiffeurs ayant une spécialisation, comme le balayage ou le soin de la barbe, partagent 5 techniques, à chaque fois pendant une heure. Tout est filmé par une équipe professionnelle et est traduit dans l'autre langue nationale. Nos 3 marathons ont déjà remporté un franc succès. Nous sommes ravis d'organiser la 4ème édition le 25 janvier 2021. Toute personne intéressée par l'événement peut envoyer un e-mail à info@coachbelgium.be. »

PEUT-ON ENCORE VOIR LES VIDÉOS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS ?

Ingrid : « Oui, bientôt, ce sera possible. Fin décembre, nous lancerons une plateforme en ligne où vous pourrez regarder toutes les vidéos des marathons de façon séparée. »

EST-CE LE MOMENT IDÉAL POUR SE FORMER ?

Ingrid : « Je trouve que c'est toujours le bon moment pour étendre ses connaissances. La coiffure, c'est un métier artistique. Or, les artistes ont besoin d'être challengés, de relever des défis pour se sentir bien. Suivre les tendances et apprendre de nouvelles choses est un must. Si vous vous en tenez à vos acquis, vous n'inspirez plus vos clients actuels et vous n'en attirez pas de nouveaux. Quoi qu'il se passe, ne baissez pas les bras et continuez à apprendre de nouvelles choses ! Notre offre (en ligne) vous donnera tout de suite envie de vous retrousser les manches ! »

Attention : les formations chez Coach Belgium n'auront lieu que lorsque la situation sanitaire le permettra. Leur programme actuel en ligne ou hors ligne peut être consulté sur coachbelgium.be

« C'EST TOUJOURS LE BON MOMENT POUR ÉTENDRE SES CONNAISSANCES. »



formations



QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS PRÉVUES POUR 2021

Teardrop balayage

80s vibes

Graphic bob with
rainbow colors

Wedding &
party updos

Instagram basic

Men icon haircuts

GAGNER DE L'ARGENT TOUT EN SE FORMANT

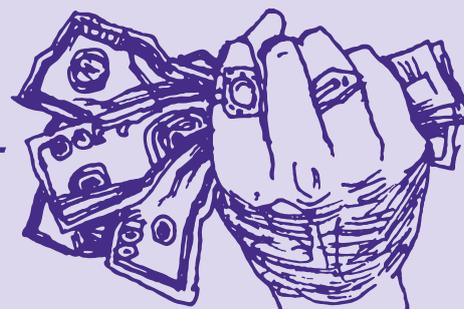
Les cours de l'asbl Coach **sont toujours organisés le lundi ou le mardi**, des jours généralement calmes ou de fermeture dans les salons de coiffure.

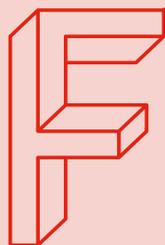
Pour 50 euros par an, vous pouvez, en tant que travailleur, suivre autant de formations que vous le souhaitez chez Campus Coach.

Et la cerise sur le gâteau ? **Vous gagnez de l'argent tout en vous formant !**

En effet, **vous recevez 75 euros bruts par jour de formation** (6 heures). Cela veut dire qu'il vous reste environ 50 euros en poche. Un bel extra quand on sait que vous pouvez bénéficier de cette prime pour **10 cours par an !** Notez que l'argent est versé automatiquement sur votre compte en banque quelques semaines plus tard. Tous les travailleurs de notre secteur (coiffure, soins de beauté et fitness) ont droit à cette

indemnité. En revanche, les stagiaires, les élèves (contrat d'apprentissage) et les travailleurs sous contrat FPI/PFI n'ont pas droit à l'indemnité de formation.





fight for 14 €

Le saviez-vous ?

VOUS SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK FGTB COIFFURE ? DANS CE CAS, VOUS L'AVEZ SANS DOUTE REMARQUÉ : LE 14 DE CHAQUE MOIS, NOUS ATTIRONS L'ATTENTION SUR NOTRE CAMPAGNE « FIGHT FOR 14 » QUI REVENDIQUE UN SALAIRE MINIMUM À 14 EUROS. CAR 14 EUROS BRUTS PAR HEURE, C'EST VRAIMENT LE STRICT MINIMUM POUR GARDER LA TÊTE HORS DE L'EAU.

Que fait la FGTB ?

Voilà déjà plus de deux ans que nous menons la campagne « Fight for 14 ». Lors des négociations de l'accord interprofessionnel (AIP) qui débiteront fin 2020, l'objectif sera une nouvelle fois d'augmenter le salaire minimum afin de se rapprocher des 14 euros. Lors de ces négociations qui ont lieu tous les deux ans, les syndicats et les représentants des employeurs de tous les secteurs se réunissent autour de la table pour s'entretenir au sujet d'éventuelles hausses salariales, des formations, des conditions de travail, de la durée du travail, etc. Toutes les décisions prises sont réunies dans une convention collective de travail (CCT).

VOUS AUSSI VOUS ÊTES EN FAVEUR D'UN SALAIRE MINIMUM DÉCENT POUR TOUS ?

SIGNEZ LA PÉTITION SUR WWW.FIGHTFOR14.BE OU SCANNEZ LE CODE QR

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK VIA [FACEBOOK.COM/FGTBCOIFFURE](https://www.facebook.com/FGTBCOIFFURE)





Ils défendent vos droits

ENTRETIEN AVEC SAFOUANE DE BASIC-FIT

— OUTRE SA FONCTION DE RESPONSABLE D'ACCUEIL CHEZ BASIC-FIT À BRUXELLES, SAFOUANE AKREMI EST AUSSI DÉLÉGUÉ SYNDICAL, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT) ET MEMBRE DU CONSEIL D'ENTREPRISE. CETTE ANNÉE, IL ÉTAIT DE NOUVEAU CANDIDAT FGTB AUX ÉLECTIONS SOCIALES.



délégué syndical

QU'EST-CE QUI T'A DONNÉ ENVIE D'ÊTRE DÉLÉGUÉ ?

Safouane : « Je me suis lancé comme délégué syndical en 2016 car j'avais remarqué que beaucoup de travailleurs de notre secteur ne connaissent pas leurs droits. Et c'est dommage ! D'autant plus que le secteur de la coiffure, du fitness et des soins de beauté est sensible au travail au noir, aux horaires de travail pénibles et aux problèmes de paiement. Je voulais être en quelque sorte « l'avocat » de tous ceux qui ont des problèmes avec leur employeur ou leur responsable hiérarchique. »

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VOTER ?

Safouane : « La FGTB est très bien représentée chez Basic-Fit : plus de la moitié des collaborateurs en sont membres. Nous tenons à garder cette position. Voilà pourquoi nous encourageons tout le monde à voter. Plus nous serons nombreux dans les organes de concertation tels que le Conseil d'entreprise, plus notre voix aura de poids pour défendre les droits de tous les travailleurs. »

COMMENT GÈRES-TU TES TÂCHES DE DÉLÉGUÉ ?

Safouane : « En tant que délégué, je peux consacrer quelques heures par mois à mes tâches pour le syndicat. Lors de ces heures, je me rends de club en club. Je crois que ces 4 dernières années, j'ai vu les moindres recoins de la Wallonie et de Bruxelles (*rire*) ! Je trouve que c'est important de passer voir personnellement les gens. Et je donne toujours ma carte de visite ou mon numéro de téléphone au cas où ils auraient un problème. Si je suis réélu, je souhaite me rendre davantage dans les clubs flamands. »

COMMENT AS-TU MENÉ CAMPAGNE ?

Safouane : « Nous menons campagne via tous les canaux possibles, comme les réseaux sociaux, WhatsApp, ou simplement en nous rendant sur place. Maintenant, beaucoup de travailleurs de Basic-Fit me connaissent aussi dans le cadre des mesures liées au coronavirus. Ils sont nombreux à rester actuellement chez eux pour cause de chômage temporaire et je reçois beaucoup de questions de leur part. Je leur précise ce que nous avons déjà négocié et quels sont leurs droits. »



délégué syndical

DE QUELLES VICTOIRES ES-TU FIER ?

Safouane : « En 2016, j'ai découvert que les chefs d'équipe de Basic-Fit n'étaient pas payés selon le bon barème. Nous avons rectifié le tir. Désormais, les chefs d'équipe perçoivent ce qui leur est dû. En plus, on leur a versé rétroactivement la part de salaire qu'ils auraient dû recevoir depuis plusieurs mois ou années. J'ai également veillé à ce que l'euro par jour qui avait été promis pour couvrir le nettoyage de nos vêtements soit enfin payé, tout comme les heures supplémentaires qui n'étaient pas rémunérées correctement. Ce furent des négociations difficiles, mais je suis ravi du résultat. Autre chose : à mes débuts comme délégué FGTB, il n'y avait ni airco ni chauffage dans les filiales. Entre temps, le problème est réglé dans 60 % des filiales. Et en février 2019, nous avons mené la toute première grève chez Basic-Fit pour donner plus de poids à notre exigence d'instaurer le salaire minimum de 14 euros par heure. »



**SAFOUANE
AKREMI,
DÉLÉGUÉ
SYNDICAL**

UPDATE 01/12/2020

LA FGTB DÉCROCHE 5 SIÈGES !

Safouane : Nous avons ces dernières années travaillé dur et nous sommes très contents de ce résultat ! Nous obtenons les meilleurs scores, avec 3 sièges au Conseil d'entreprise et 2 au CPPT (le Comité pour la prévention et la protection au travail). Il n'y avait pas de stress de mon côté avant l'annonce des résultats : de nombreux travailleurs m'avaient assuré qu'ils voteraient pour la FGTB. Et nous allons défendre leurs intérêts avec passion. Le coronavirus ne va pas faciliter les négociations avec l'employeur, mais nous n'allons rien lâcher. Quand on voit les bons résultats que nous avons réussi à obtenir auparavant, on est plus motivés que jamais !

**« NOUS SOMMES
TOUJOURS PRÊTS
À AIDER NOS
COLLÈGUES
ET CHAQUE
ENTRETIEN EST
CONFIDENTIEL. »**



EN QUOI CONSISTENT LES ELECTIONS SOCIALES ?

Toutes les entreprises comptant plus de 50 travailleurs sont tenues de disposer d'un Comité pour la prévention et la protection au travail. À partir de 100 travailleurs, un Conseil d'Entreprise est également constitué. C'est dans ces organes de concertation que les représentants d'entreprise négocient avec les délégués syndicaux (les porte-parole des travailleurs). Les élections sociales sont organisées tous les 4 ans. Lors de ces élections, tous les travailleurs de l'entreprise sont invités à voter pour les délégués syndicaux de leur choix (ceux qui étaient déjà en place, ou de nouvelles personnes).

À QUI S'ADRESSER EN CAS DE PROBLÈME ?

Vous n'avez pas de délégué vers qui vous tourner dans votre entreprise ? Dans ce cas, votre section régionale FGTB est là pour vous aider. Consultez la page accg.be/fr/sections pour découvrir votre section, ainsi que les numéros de téléphone, adresses e-mail et heures d'ouverture.



DIY



SHAMPOING 100 % MAISON ? BEAUTÉ NATURELLE

– LES TEMPS CHANGENT. IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES, LES COIFFEURS VOUS REGARDAIENT PARFOIS COMME SI VOUS VENIEZ D'UNE AUTRE PLANÈTE QUAND VOUS LEUR DEMANDIEZ SI LE SALON UTILISAIT DES PRODUITS DE SOINS BIOLOGIQUES ET RESPECTUEUX DES ANIMAUX. CES DERNIÈRES ANNÉES, LES COIFFEURS ET LES SPÉCIALISTES DE LA BEAUTÉ OPTENT DE PLUS EN PLUS SOUVENT POUR DES PRODUITS COSMÉTIQUES SANS COMPOSANTS CHIMIQUES NOCIFS ET, SI POSSIBLE, QUI N'ONT PAS ÉTÉ TESTÉS SUR DES ANIMAUX. LES PRODUITS NATURELS ÉTANT TRÈS DOUX, NON SEULEMENT ILS SONT BONS POUR LES CLIENTS, MAIS AUSSI POUR LE SPÉCIALISTE QUI LES MANIPULE AU QUOTIDIEN.



NATUREL OU BIO ?

On confond souvent les termes « naturel » et « bio ». Pourtant, ils n'ont pas la même signification. Lorsqu'on dit qu'un produit est naturel, cela implique qu'il est composé (presque) exclusivement d'ingrédients naturels et qu'il ne contient pas de substances chimiques. Par contre, si un produit est biologique, cela veut dire que ses ingrédients et même son emballage ont été fabriqués dans le respect de l'environnement, sans recourir à des substances nocives. Souvent, les produits naturels sont également biologiques, mais pour en être vraiment sûr, consultez l'emballage en quête du label bio officiel. Votre corps absorbe partiellement les produits appliqués sur votre peau ou votre cuir chevelu. Il est donc important qu'ils soient dépourvus de substances nocives. Les produits cosmétiques naturels ne contiennent pas de colorants synthétiques ni de conservateurs perturbant l'équilibre de votre peau. Les personnes à la peau sensible ou souffrant d'allergies n'éprouvent généralement aucune gêne lorsqu'elles utilisent des produits naturels. Les produits naturels sont à base d'eau. Ils provoquent donc moins de points noirs et d'acné que les produits cosmétiques traditionnels, à base d'huile. Souvent, les produits naturels ne sont pas testés sur des animaux car ils ne contiennent pas de substances pouvant être nocives.

QU'UTILISE UN COIFFEUR OPTANT POUR LES PRODUITS NATURELS ?

Un coiffeur optant pour les produits naturels utilise des ingrédients naturels comme de l'argile verte, du beurre de karité, de l'huile de jojoba, de l'aloé vera, de l'eau de rose et des huiles essentielles pour des cheveux en bonne santé. Pour les colorations, il utilise du henné, de la camomille, de l'hibiscus, de la rhubarbe, du brou de noix et de l'indigo.



**DÉCOUVREZ À LA PAGE SUIVANTE
COMMENT FABRIQUER
VOTRE PROPRE SHAMPOING SOLIDE.**

100 % maison

ENVIE DE FABRIQUER VOUS-MÊME VOTRE SHAMPOING SOLIDE ?

**Voici les ingrédients pour
créer 2 barres de shampoing :**

- 75 grammes de SCI (Sodium Cocoyl Isethionate)
- 40 grammes d'huile de coco
- 5 grammes d'huile d'olive
- 5 grammes de beurre de karité
- 2 gouttes de vitamine E
- 10 gouttes d'huile essentielle (par exemple : du thym, du citron, de l'arbre à thé, etc.)
- Un bol en verre
- Une casserole
- Des moules (en silicone) pour donner la forme voulue

- 1** Remplissez la casserole d'eau, puis faites bouillir. Veillez à ce que le fond du bol en verre touche l'eau chaude.
- 2** Mettez l'huile et le beurre dans le bol en verre, puis mélangez bien. Ajoutez délicatement le SCI et mélangez le tout jusqu'à obtenir une pâte uniforme.
- 3** Retirez prudemment le bol en verre de la casserole. Ajoutez les gouttes de vitamine E et d'huile essentielle, puis mélangez bien.
- 4** Versez la préparation dans les formes (en silicone), puis laissez sécher.
- 5** Les barres de shampoing sont tout à fait dures ? Dans ce cas, c'est prêt : vous pouvez les utiliser !

UN « MORCEAU » DE SHAMPOING

Une barre de shampoing zéro déchet ressemble à un pain de savon, mais c'est bel et bien du shampoing ! Une barre dure même 3 fois plus longtemps qu'un flacon. Et lorsqu'il n'y a plus de shampoing, il n'y a plus rien car tout a disparu : vous ne devez pas jeter de flacon en plastique. En plus, cela mousse comme un shampoing habituel et rend vos cheveux magnifiques !



UN JOUR DANS LA VIE DE :

**SÉBASTIEN CARBONI,
SERVICE SOCIAL DE LA
CENTRALE GÉNÉRALE -
FGTB DE LIÈGE**

Ma journée de travail n'a pas encore commencé. Mais je pense déjà à la situation dramatique vécue par les travailleurs suite à la **fermeture complète du secteur**, qui plonge tout le monde dans la même galère. Les travailleurs tout d'abord, au statut souvent précaire du fait de contrats à temps partiel. Les petits indépendants ensuite, qui voient du jour au lendemain leur monde s'effondrer.

Je gère une demande de prime octroyée par le **Fonds de sécurité et d'existence**. Peu de travailleurs le savent, mais ils peuvent bénéficier des coups de pouce financiers de ce fonds, par exemple pour des formations ou en cas de maladie longue durée.

**« LA FERMETURE
COMPLÈTE
DU SECTEUR
PLONGE TOUS
LES ACTEURS
DU SECTEUR
DANS LA MÊME
GALÈRE. »**

6h30

10h00

17h00

22h00

**Une coiffeuse me demande
quelles démarches elle doit faire
pour le chômage temporaire.**

Heureusement, l'ONEM a récemment simplifié la procédure, fortement allégée pour les travailleurs et les employeurs depuis le 1er octobre. Et les syndicats ont en prime obtenu l'assimilation de ces jours de chômage pour la prime de fin d'année. Ce sont de bonnes nouvelles, car la lourdeur des démarches précédentes ralentissait les choses, tandis que les factures continuaient à s'accumuler.

**Je termine ma journée comme je
l'ai commencée, en pensant aux
travailleurs du secteur** et à la passion du métier qui unit tout le monde. Prendre soin des clients comme ils le font au quotidien, c'est bien plus qu'un service, c'est un vrai engagement.



à l'honneur

Quatre décennies au service du bien-être : retour vers le futur avec Luc Deweer !

— DES ANNÉES 80 À AUJOURD'HUI, EN 2020, ... CELA FAIT DONC DÉJÀ QUATRE DÉCENNIES QUE LUC DEWEER EST ACTIF DANS LE SECTEUR DES SOINS ESTHÉTIQUES ET DU BIEN-ÊTRE CHEZ NADINE SALEMBIER, L'ENTREPRISE FAMILIALE QUI PORTE LE NOM DE SA MAMAN. NOUS L'AVONS RENCONTRÉ POUR DÉCOUVRIR SA VISION SUR SON MÉTIER ET SUR LA MANIÈRE DONT IL A ÉVOLUÉ.

Luc : « Les soins de beauté et le bien-être, je suis tombé dedans quand j'étais petit, un peu comme Obélix », plaisante Luc Deweer pour entamer notre conversation. « C'est en 1962 que Nadine Salembier, ma mère, a commencé cette aventure, en créant un premier institut de beauté à Comines. Et 58 ans plus tard, la marque Nadine Salembier est reconnue dans le milieu. Nous disposons de deux centres et nous nous sommes lancés très tôt dans l'aventure du e-commerce. »

QUALITÉ, CURIOSITÉ ET PRODUITS NATURELS

Mais au fond, quel est l'ADN de Nadine Salembier et de son équipe ?

Luc : « Ce qui nous caractérise depuis nos débuts, c'est l'attachement à la qualité plutôt qu'à la quantité,

mais aussi une curiosité qui nous pousse à nous intéresser à toutes les innovations, tendances et évolutions qui touchent notre secteur. »

Évolutions, tendances et innovations ? Puisque les mots sont lâchés, Luc Deweer est assurément un observateur de choix pour nous expliquer ce qu'il a vu changer et comment il voit le futur du secteur.

Luc : « Une tendance notable, c'est la montée en puissance de produits plus naturels ou à base de plantes, avec par exemple le recours aux huiles essentielles », explique-t-il. « C'est lié selon moi à une prise de conscience du consommateur, qui se tourne de plus en plus vers le bio et se rend aussi compte que les produits qu'il va acheter en grandes surfaces contiennent peu ou pas d'éléments actifs. »

TOUT LE MONDE VEUT SES MOMENTS DE BIEN-ÊTRE !

Luc Deweer pointe aussi une autre tendance forte du secteur, qui influence en profondeur la vie et le fonctionnement des centres et instituts de soins.

Luc : « Un autre élément marquant que j'ai pu observer tout au long de ces années, c'est l'importance prise par le bien-être. Si l'on vient en institut aujourd'hui, c'est sans doute pour régler un problème esthétique, mais aussi et surtout pour se faire plaisir : avoir une ou deux heures où l'on prend soin juste de soi.

Il s'agit vraiment d'un changement significatif visible ces dernières années. De plus en plus de centres de soins proposent désormais ces moments à leurs clients, en adaptant leurs infrastructures et leur offre, avec par exemple des espaces de type spa ou des massages.»

DES COMPÉTENCES QUI NE S'IMPROVISENT PAS POUR UN AVENIR PROMETTEUR

Pour le secteur et les instituts, ce mouvement vers le bien-être et le moment privilégié implique logiquement de nouveaux besoins en termes de formation.

Luc : « Les écoles se sont adaptées à ces nouvelles tendances, mais l'esthéticienne qui débute aura quand même besoin de quelques mois pour être pleinement opérationnelle, dans cette logique où la personne qui vient chez nous sera en attente de plus que le seul soin esthétique. »

« J'estime qu'il lui faudra de 6 à 10 mois de pratique pour maîtriser tous les aspects de la relation avec la clientèle. Et c'est aussi à l'entreprise qui accueille une nouvelle



**LUC DEWEER,
DIRECTEUR DE
NADINE SALEMBIER**

travailleuse que revient le rôle d'insuffler les valeurs qui font de son institut un endroit offrant des moments privilégiés. Dans nos centres, nous désignons systématiquement un coach pour aider et encadrer les nouvelles venues. Il s'agit souvent de la personne qui a le plus d'expérience, avec pour idée qu'elle est là pour partager son savoir, mais aussi son amour et sa passion du métier, de manière à insuffler du positif et de l'envie à la personne qu'elle accompagne. »

Luc Deweer voit ce positionnement de plus en plus affirmé du secteur sur le bien-être comme une bonne chose pour le futur.

Luc : « On aura toujours besoin de se faire chouchouter et de prendre soin de soi. Le secteur continue d'évoluer et nous suivons cela attentivement, mais les métiers du bien-être sont à mon sens clairement promis à un avenir prometteur. »

« **UNE TENDANCE NOTABLE, C'EST LA MONTÉE EN PUISSANCE DE PRODUITS PLUS NATURELS OU À BASE DE PLANTES. »**



+32 471 59 08 63



M.ME/FGTBCOIFFURE



FACEBOOK.COM/FGTBCOIFFURE



Envie d'en savoir plus sur vos droits ?

www.fgtbcoiffure.be



Téléchargez
toutes nos publications sur
www.accg.be

